



BULLETIN

Municipal

n°05

TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2023/2024

ACTUALITÉS MUNICIPALES
ET COMMUNAUTAIRES

ÉVÈNEMENTS ET FESTIVITÉS

ÉDITO DU MAIRE	3
TRAVAUX / PROJETS ET RÉALISATIONS	4
ACTUALITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES	6
MOT DE L'OPPOSITION	18
LES ZOOM DU BULLETIN	18
ÉVÈNEMENTS ET FESTIVITÉS	26
LISTE DES ASSOCIATIONS	28
ÉTAT CIVIL 2023	30

BULLETIN Municipal

IN MEMORIAM



Élu depuis 2014 notre collègue et ami Jean-Pierre PILEY nous a quitté en février 2024 à l'âge de 74 ans. Cinquième adjoint délégué au sport, au cadre de vie, au marché et aux foires. Il était également Président du S.I.V.U. du gymnase du Guillon.

Il était très impliqué dans sa commune qu'il a servie au quotidien avec dévouement durant deux mandats.

www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr

Mairie - 3bis avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin

04 76 37 00 10
accueil@mairie-pontdebeauvoisin38.fr

Directeur de la Publication : Michel SERRANO
Coordination : Jeff MILLON

Bulletin Communal
Date de publication : Septembre 2024
Tirage : 1900 exemplaires

Création Impression : Insolit 04 76 37 33 90

Ne pas jeter sur la voie publique.



”

EDITO

Michel SERRANO, Maire

Chères Pontoises, chers Pontois,

A l'heure où je vous écris ces lignes, je tiens à vous souhaiter une belle fin d'été, emplie de moments doux et ensoleillés. Encore une rentrée annonciatrice de nouveaux défis et de promesses à tenir. Elle s'inscrit dans un contexte politique singulier, marqué par les récentes élections européennes, la dissolution de l'Assemblée nationale et par des élections législatives qui ont redessiné notre paysage politique. Notre 10^e circonscription, en particulier, a vécu un bouleversement sans précédent.

Les Jeux Olympiques, le temps de deux semaines suspendues, ont su ramener une certaine sérénité au sein de notre nation. Ils ont tissé, par la magie du sport, un lien de fraternité qui transcende les clivages, autour des exploits de ces athlètes venus des quatre coins du monde. Je forme le vœu que cette trêve se poursuive à l'occasion des Jeux Paralympiques. Nos athlètes français ont brillé, et parmi eux, une victoire me touche particulièrement : celle de Léo Bergère, né à Pont-de-Beauvoisin, qui a remporté la médaille de bronze dans l'épreuve du triathlon le 31 juillet dernier, ajoutant ainsi une page glorieuse à notre histoire locale.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude envers celles et ceux qui, tout l'été durant, ont œuvré pour le succès de nos événements : «Pont en Musique», le majestueux feu d'artifice du 20 juillet, les projections de cinéma en plein air, le traditionnel vide-grenier, l'été au marché avec des animations pour petits et grands, le char du comice agricole, sans oublier notre précieux musée du bois. Je n'oublie pas non plus les équipes des centres de loisirs qui ont veillé à l'épanouissement de nos enfants durant ces vacances. Un grand merci à l'ensemble des employés municipaux qui ont assuré tout l'été la permanence des services et la présence des services techniques dans la cité.

Depuis le début de l'année, l'équipe municipale s'attèle avec passion à mener à bien plusieurs projets d'envergure, dont les premiers fruits commencent à apparaître. Le parking du pôle santé, comptant 51 places, est désormais opérationnel, la sécurisation de l'avenue de la Folatière se poursuit. À l'horizon 2025, une aire de loisirs équipée d'une piste de pumptrack, fruit d'une collaboration avec la municipalité savoyarde, devrait voir le jour. La réhabilitation de la place Trillat avance également, avec la démolition de la dernière maison jouxtant l'ancien Crédit Agricole. Dans le cadre des mobilités douces, nous poursuivons notre ambition de donner une place prépondérante au vélo dans nos déplacements quotidiens, des études sont en cours. Enfin, notons la mise en place d'ombrières photovoltaïques à la gare.

Comme chaque année, la rentrée scolaire se dresse devant nous, défi aussi redoutable qu'exaltant. Nous nous apprêtons à accueillir pas moins de 2 800 élèves au sein de nos écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées. Le challenge est immense, mais nous sommes prêts, animés par l'envie de voir grandir et s'épanouir chaque enfant qui franchira les portes de nos établissements scolaires.

Que cette rentrée soit pour chacun un nouveau départ, sous le signe de la réussite et de l'épanouissement.

TRAVAUX & REALISATIONS

LE PÔLE SANTÉ

L'aménagement par la commune des abords avec la création de 51 places de stationnement réservées aux usagers du pôle santé, est terminé.

Afin de mieux intégrer le transformateur électrique dans le paysage une fresque sera peinte.



SECURISATION DE L'AVENUE DE LA BERGERIE

Afin de répondre à la demande des riverains deux plateaux ont été aménagés afin d'apporter une solution aux problèmes d'excès de vitesse sur cette artère très fréquentée.

A la demande de la municipalité, l'implantation d'un radar fixe a été réalisée par les services de l'état.

Ces aménagements ont considérablement diminué la vitesse.

LE JARDIN DE VILLE

Afin de terminer l'aménagement du secteur de la mairie, la commune a acquis un immeuble, place Trillat, constitué de deux logements et d'une surface commerciale, en vue de sa démolition.

Le tènement ainsi libéré permettra l'agrandissement du jardin public et notamment de compléter l'aménagement de l'aire de jeux pour enfants qui rencontre un grand succès.



LES TRAVAUX VOIRIE REALISES CE PRINTEMPS : AVENUE DE LA FOLATIERE



COÛT DES TRAVAUX 37 000 € HT
SUBVENTIONNÉS À 50%
PAR LE DÉPARTEMENT

Afin d'améliorer la sécurité des piétons un trottoir vient d'être réalisé entre la rue Marius RECORDIER et la boulangerie CHARLY

Cet aménagement fait suite à la réalisation, en 2020, du cheminement piéton qui a permis de sécuriser l'accès à la zone d'activités de Clermont depuis le carrefour à feux tricolores de la Folatière.

REFECTION DE CHAUSSEES

Le revêtement de l'impasse DIOGENE et de la Rue des DOUANES a été refait

Coût des travaux 40 300 € HT subventionnés à 50% par le département.

CARREFOUR A FEUX DE LA FOLATIERE

D'ici la fin 2024, les feux tricolores situés avenue de la Bergerie seront déplacés plus en amont du carrefour afin de faciliter l'accès à cette artère aux poids lourds arrivant des ABRETS. Ces travaux permettront la suppression d'un bouchon récurant.

Coût des travaux 7 400 € HT entièrement à la charge de la commune.

NOS REALISATIONS ET PROJETS INTERCOMMUNAUX AVEC PONT DE BEAUVOISIN SAVOIE

■ UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX

Une aire de jeux intercommunale sera aménagée conjointement avec la commune de PONT DE BEAUVOISIN 73 : 60% de l'investissement à la charge de PONT 38 et 40% à la charge de PONT 73.

Elle sera située à PONT SAVOIE sur un terrain contigu au centre sportif intercommunal actuel, comprenant le stade et les cours de tennis.

Elle sera composée :

- › D'un pumptrack avec piste confirmé et piste débutant
- › D'aménagements paysagers
- › De mobilier urbain : bancs, tables...

- › De terrains de pétanque
- › De sanitaires
- › De jeux pour enfants
- › D'équipements ludiques
- › D'une aire sportive de street workout

Cet espace ludique et sportif sera créé à l'intention des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, à proximité du centre ville.

L'aménagement paysager permettra la réalisation d'un îlot de fraîcheur et de détente pour les pontoises et les pontois, tous âges confondus.

Les travaux devraient débuter en septembre prochain pour une mise à disposition en fin d'année.



■ ACCÈS À LA GARE SNCF

En complément du cheminement piéton reliant le giratoire de la Baronnie à la gare SNCF, une étude est en cours en vue de l'aménagement d'une piste cyclable en partenariat avec PONT SAVOIE.

Cette première opération, qui devrait se concrétiser en 2025, permettra d'amorcer le plan vélo qui sera déployé dans les années futures.

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Un problème récurrent...

Les élus et les services techniques communaux reçoivent des demandes émanant des pontoises et des pontois au sujet de l'entretien des trottoirs.

L'arrêté du Maire N°131, datant de 2020, stipule que les propriétaires ou locataires des propriétés jouxtant la voie publique sont tenus notamment de balayer, nettoyer, désherber, déneiger le trottoir et caniveau sur toute sa longueur et sa largeur au devant de leur propriété bâtie et non bâtie.

De plus, les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et espaces publics doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes, haies formant saillie sur le domaine public.

Merci de prendre en compte ce communiqué. En effectuant ce geste citoyen vous faciliterez grandement la tâche de nos services techniques et



donnerez une image plus valorisante de notre cité.

Merci aux quelques personnes qui appliquent déjà cet arrêté.

Le Riva

DÉCOUVREZ VOTRE FUTURE RÉSIDENCE À PONT-DE-BEAUVOISIN (38)



APPARTEMENTS NEUFS DU 2 AU 4 PIÈCES

2 pièces à partir de
144 000 €⁽¹⁾

3 pièces à partir de
194 000 €⁽²⁾

4 pièces à partir de
235 000 €⁽³⁾

- ◆ Un cadre de vie idéal
- ◆ Un environnement naturel
- ◆ De généreux extérieurs
- ◆ 4 places d'autopartage
- ◆ Salle de bain équipée
- ◆ Chaudière individuelle au gaz
- ◆ Accès à la résidence sécurisée
- ◆ Garages fermés en sous-sol



04 87 65 31 87
urban-home.fr

(1) Exemple de prix pour l'appartement 2 pièces, lot B101, d'une surface habitable de 39,43 m² + balcon de 9 m², situé dans la résidence « Le Riva », à Pont-de-Beauvoisin, hors stationnement, dans la limite des stocks disponibles. (2) Exemple de prix pour l'appartement 3 pièces, lot B105, d'une surface habitable de 61,05 m² + balcon de 9 m², situé dans la résidence « Le Riva », à Pont-de-Beauvoisin, hors stationnement, dans la limite des stocks disponibles. (3) Exemple de prix pour l'appartement 4 pièces, lot B106, d'une surface habitable de 89 m² + balcon de 9 m², situé dans la résidence « Le Riva », à Pont-de-Beauvoisin, hors stationnement, dans la limite des stocks disponibles. Détails et informations sur simple demande auprès de votre conseiller commercial ou sur urban-home.fr.
Groupe URBAN HOME, 139 rue Verdôme 69006 Lyon, RCS Lyon B 828 756 106, SIRET 82875610600021 - Document non contractuel - Perspectives non contractuelles à caractère d'ambiance, réalisation : Imagiedesign - conception : URBAN HOME - 04/24.

Atchoum.



AIDER VOS VOISINS EN CONDUISANT ? C'EST TOUT SIMPLE !

-  Inscrivez-vous directement par téléphone ou sur notre site internet atchoum.eu, et enregistrez vos trajets quotidiens.
-  Une fois inscrit, vous recevez les demandes de transport qui correspondent à vos trajets et à votre disponibilité.
-  Vous réalisez votre trajet à la date prévue et êtes indemnisé directement, en fonction de la distance parcourue.

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?

Contactez-nous directement par téléphone, notre équipe trouvera la solution la plus adaptée à votre déplacement, parmi les transporteurs solidaires de votre commune.

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

www.atchoum.eu

SERVICE PROPOSÉ PAR

 Les Voies du
Dauphiné
COMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE TRANSPORT SOLIDAIRE A BESOIN DE VOUS !

Pour développer son réseau de transport local et solidaire, votre commune cherche des automobilistes prêts à partager leurs trajets.



TRANSPORT SOLIDAIRE ?

En ne changeant rien à vos trajets quotidiens, vous pouvez sûrement rendre service à quelqu'un de votre commune, en covoiturant.

Sur votre temps libre, vous pouvez également aider quelqu'un qui n'a pas de solution de transport, et le conduire là où il a besoin d'aller. Peut-être une fois, peut-être régulièrement.

Atchoum.

Vous avez juste à vous inscrire

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel



atchoum.eu

LE SERVICE ATCHOUM BÉNÉFICIE
DE L'AGREMENT ESUS :




SERVICE PROPOSÉ PAR

 Les Voies du
Dauphiné
COMUNAUTÉ DE COMMUNES

**PARTICIPEZ
AU TRANSPORT SOLIDAIRE
SUR VOTRE COMMUNE !**



atchoum.eu

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

AMÉLIORATION DE L'ADRESSAGE DES RUES ET HABITATIONS DES RUES ET HABITATIONS

Dans une époque où la précision et l'efficacité sont primordiales, l'adressage joue un rôle crucial dans notre quotidien. Que ce soit pour recevoir du courrier, commander des services à domicile ou tout simplement pour se situer géographiquement, une adresse précise est essentielle. C'est pourquoi la commune de PONT DE BEAUVOISIN se joint au Programme de la Base Adresse Nationale (BAN) afin d'améliorer significativement son système d'adressage, mais aussi pour se mettre en conformité avec la loi 3DS du 8 et 9 février 2022.

Dans certains cas, l'application de ce programme entraînera des changements d'adresse. Les personnes concernées seront informées prochainement.

Pourquoi est-il si crucial d'améliorer notre système d'adressage ? Tout simplement parce qu'une adresse précise est la clé de nombreux services. Imaginez-vous commander un colis en ligne et ne pas recevoir votre livraison parce que l'adresse n'est pas correcte ? Ou encore, en cas d'urgence médicale, chaque minute compte et une adresse mal identifiée ou prêtant à confusion, pourrait retarder l'intervention des secours.

En adhérant au Programme de la BAN, notre commune s'engage à mettre à jour et à harmoniser ses données d'adressage. Cela signifie que chaque rue, chaque numéro de maison sera répertorié de manière claire et précise dans une base de données nationale. Non seulement cela facilitera la vie des habitants de la commune, mais cela contribuera également à renforcer l'efficacité des services publics et privés.

Concrètement, quels sont les avantages pour les usagers de notre commune ?

Facilité de localisation : il sera plus facile pour les habitants de trouver des lieux, que ce soit pour se rendre à un rendez-vous, accueillir des invités ou tout simplement découvrir de nouveaux endroits dans la commune.



Fiabilité des services : nous améliorons la qualité des services de livraison, de collecte des déchets, de distribution de courrier et bien d'autres choses.

Sécurité renforcée : En cas d'urgence, une adresse précise peut faire la différence entre la vie et la mort. En facilitant l'intervention des secours, nous contribuons à assurer la sécurité de tous les habitants de la commune.

Développement économique : Un adressage précis est également un atout pour le développement économique de la commune. En facilitant l'implantation d'entreprises, en améliorant la logistique et en favorisant le commerce local, nous contribuons à dynamiser notre économie.

En conclusion, l'adressage est un élément essentiel de notre vie quotidienne et de notre organisation sociale. En rejoignant le Programme de la Base Adresse Nationale et en lançant la certification de nos adresses, notre commune fait un pas important vers l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et vers une gestion plus efficace de ses ressources. Ces travaux devraient s'achever d'ici la fin 2024 et vous pourrez alors en voir le résultat à cette période, directement sur le site : <https://adresse.data.gouv.fr>.



FRANCE SERVICES - PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

■ BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... Sur le territoire des Vals du Dauphiné, les agents de vos accueils France services de la Tour du Pin et Pont de Beauvoisin sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA...

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.



■ DES DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER AUX SERVICES NUMÉRIQUES ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, les accueils France services de La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

■ BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?



Mail : franceservices@valsdu-dauphine.fr

Accueil La Tour du Pin : 04 74 97 05 79

Accueil Pont de Beauvoisin : 04 76 32 71 99

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h30 / 13h30-18h30

Vendredi : 9h-12h30



ACTUALITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



A l'issu d'un travail commencé en 2021, nos deux communes pontoises ont signé la convention cadre « Petites villes de demain », portée par l'État en juin 2023.

Avec nos amis savoyards nous unissons nos efforts pour transformer et redynamiser notre cœur de ville commun mais aussi améliorer la qualité de vie des habitants : un travail de longue haleine.

Rénovation de l'habitat, développement d'une nouvelle offre commerciale en centre-ville, mise en valeur du Guiers, de ses berges et du patrimoine, rénovation des espaces publics, transition écologique... telle est la feuille de route de cette redynamisation.

C'est le début d'un projet structurant pour notre agglomération visant à embellir et rendre nos deux communes plus accueillantes et attractives.

Une étude mobilités a été réalisée pour définir un nouveau plan de circulation dans le centre-bourg et pour améliorer les déplacements en particulier des piétons et des cyclistes. Dans ce cadre, des ateliers de concertation ont eu lieu avec les pontoises, pontois, commerçants et les établissements scolaires. Les résultats nous permettront de définir les premiers aménagements à réaliser en 2025.

Dans le domaine de l'habitat, une étude d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU) est en cours, complétée par une étude patrimoniale et architecturale du centre-bourg afin de produire un cahier de recommandations architecturales et un règlement de rénovation des façades.

Cette étude fournira un descriptif de l'état général du bâti et des espaces libres.



Elle consistera en un repérage des logements indignes à traiter en priorité en raison de leur insalubrité ou de leur état de ruine et des copropriétés dégradées et dressera une estimation du potentiel de travaux de réhabilitation à engager dans les logements et sur les bâtiments vacants pour permettre leur remise sur le marché ou leur démolition.

La rénovation de l'habitat sera accompagnée par des aides publiques à destinations des bailleurs sociaux et des propriétaires.



SécupFormations
La formation en toute sécurité

Sonia PERRU

06 25 54 51 47

sonlaperru@socupformations.com

www.socupformations.com

1505 Allée Val Guiers - 73330 Belmont Tramonet



**POMPES FUNÈBRES
BALDINI LECLAIRE**
- PFCCA -
PONT DE BEAUVOISIN

*« Un service pour tous,
un accompagnement pour chacun,
depuis 1975 »*

04 76 37 02 15

Assistance décès
24H/24 - 7J/7

Habilitation préfectorale n°20-38-0060

BAISSE DE 42% DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Les investissements réalisés depuis 2015 portent leurs fruits !

■ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à la Tranche 7 qui sera réalisée en fin d'année, la totalité des 688 points d'éclairage auront mis aux normes.

Elle consistera à finaliser le remplacement des 173 lanternes du centre-ville par des LED

Ces travaux et l'extinction entre 23h et 5h, effectif depuis juillet 2023, ont permis d'importantes économies d'énergie et également une diminution

conséquente de la pollution lumineuse.

Entre 2018 et 2023 la consommation a diminuée de 42%, ce qui a permis de faire face à la forte augmentation du coût de l'énergie et également de maîtriser la dépense annuelle qui est passée de 46 000 € à 45 000 €.

Ces économies d'énergie ont engendré une baisse sensible des émissions de gaz à effet de serre de 18 407 kg CO₂/an à 12 375 kg CO₂/an.



■ LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Entre 2018 et 2023 la consommation, électricité et gaz confondus, a diminué de 42%.

Consommation 2018 : 990 000 KW/h

Consommation 2023 : 570 000 KW/h

Malgré cette baisse très importante, la forte hausse du prix de l'énergie a engendré une augmentation de

la dépense annuelle de 89 000 € à 110 000 €.

Pourquoi une telle diminution de la consommation ?

- Isolation des combles de l'ensemble des bâtiments.
- Passage en LED d'une partie de l'éclairage, la totalité sera réalisée d'ici fin 2025 au plus tard.
- Déconstruction des passoires thermique suivi de leur reconstruction : gymnase Palacin et centre technique municipal.
- Optimisation de la consommation.
- Augmentation de la température extérieure.

Afin de poursuivre notre politique

en faveur des économies d'énergie, un audit énergétique des bâtiments communaux est en cours ayant pour objectif de :

- Réaliser l'état des lieux et des dépenses énergétiques.
- Identifier les pistes d'améliorations prioritaires
- Proposer les actions à mettre en œuvre pour diminuer la consommation.

■ PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

Des ombrières qui ont pour objectif la production d'une électricité renouvelable et locale à partir de panneaux solaires photovoltaïques, capable d'alimenter l'équivalent de 150 foyers mais aussi de protéger les véhicules garés, des intempéries et du soleil, ont été construits sur le parking sud de la gare.



Le parking après les travaux

Bénévole à l'ADMR pourquoi pas vous ?

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de chacun.
Par leur engagement quotidien, les salariés et
les bénévoles de l'ADMR rendent cela possible.

Vous partagez notre vision ? Rejoignez-nous !

Le réseau ADMR tient sa force de la complémentarité de chacun
de ses acteurs : **client, bénévole, salarié.**

Le **bénévole** exerce des missions d'encadrement, d'animation
et de lien social.

Le **salarié** accomplit les prestations de service avec
professionnalisme, qualité et écoute.

Grâce à leur action conjuguée, le client reste acteur de son
projet de vie.

Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR, c'est :

- être utile à ceux qui nous entourent,
- agir pour le développement local,
- vivre une expérience humaine enrichissante,
- partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.



Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en
fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

Votre action pourra se situer :

Au cœur de l'humain :

- créer du lien, réaliser des visites de convivialité auprès des personnes et des familles aidées,
- participer à l'organisation des temps forts de l'association (animations, sorties...).

Au cœur de l'accompagnement :

- accueillir les personnes,
- participer à l'évaluation des besoins,
- proposer les services de l'ADMR.

Au cœur de l'association :

- participer à la vie associative,
- assurer la gestion du personnel,
- réaliser le suivi de trésorerie,
- organiser le travail des intervenants.

Devenir bénévole à l'ADMR

les étapes

- prise de contact avec le réseau,
- rencontre pour mieux se connaître, échanger sur vos attentes et vous présenter en détail nos missions,
- après une période de réflexion, votre projet s'est affirmé, vous êtes accueilli au sein de l'équipe de bénévoles et prenez part à la vie de l'association ADMR de votre territoire.

PRÉSENTATION DU LYCÉE PRAVAZ



En 2024, le lycée polyvalent Charles-Gabriel PRAVAZ implanté historiquement sur la commune de Pont-de-Beauvoisin Isère (3700 habitants) accueille près de 1100 élèves avec une offre de formation qui est très diversifiée : baccalauréat général, baccalauréats technologiques, baccalauréats professionnels et C.A.P. ainsi qu'une classe de 3ème prépa. Métiers.

L'enracinement du lycée Pravaz sur le territoire est ancien car l'histoire de cet établissement scolaire commence en 1898 avec des moyens de

Le lycée Charles-Gabriel PRAVAZ : le lycée de tout un territoire de part et d'autre du Guiers, des confins du Nord-Isère à l'Avant pays savoyard.

fortune, elle se poursuit au début du 20^{ème} siècle avec l'ouverture d'une Ecole Pratique transformée en lycée technique dans les années 1950-1960. Dans les années 1990, le lycée Pravaz peut quitter ses locaux très vétustes du centre-ville grâce à une reconstruction sur un autre site, toujours sur la commune de Pont-de-Beauvoisin Isère.

Depuis lors, la qualité des locaux et des équipements permet réellement à chaque élève quelle que soit sa filière de formation de réussir sa scolarité, pour des élèves habitant loin du lycée Pravaz, ils peuvent bénéficier d'une offre d'hébergement avec un internat agréable et à taille humaine. Au-delà des enseignements dispensés par les enseignants, ces derniers sont année après année à l'initiative de nombreux projets qui se caractérisent par des actions concrètes qui font écho.

Situé en milieu rural dans une commune qui propose une grande diversité de services et d'équipements publics (gare S.N.C.F., hôpital, médiathèque...), le lycée Pravaz qui se veut ouvert sur l'extérieur est fortement imbriqué dans son environnement économique, social, associatif et culturel. Ces dernières années, le lycée Pravaz a notamment su tisser des liens solides avec les entreprises de son secteur géographique, qu'elles soient iséroises ou savoyardes. Et en son sein, le tissu associatif est également actif : Maison des lycéens (M.D.L.), Association sportive...

DES NOUVELLES DU SYCLUM

Depuis le 1^{er} janvier 2024, et avec l'application de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020, SYCLUM a l'obligation de fournir à ses usagers une solution de tri et de valorisation des biodéchets.

Pour les habitations individuelles, le compostage est préconisé et des composteurs sont en vente sur le site su SYCLUM ou en grande surface, jardinerie...

La collecte séparée des déchets alimentaires est proposée dans le centre-bourg et résidences les plus densément peuplées puisque le compostage ne peut avoir lieu.

Les bacs peuvent accueillir les déchets suite à la préparations de repas (épluchure, fruits légumes abîmés coquilles d'œufs) les restes de repas (os, viande, poissons, crustacés, morceaux de pain, croute de fromage) les sachets de thé (sans l'étiquette), le



marc de café (sans la dosette) les essuie-tout et les aliments périmés hors emballage.

Les déchets de jardin sont interdits.

ATTENTION !

Les vers qui transforment les déchets alimentaires en compost ne se nourrissent pas d'emballages, de sacs plastiques même dits biodégradables et de tout autre déchet.

Nous vous remercions d'être vigilants à ne déposer dans ces bornes que des déchets alimentaires.

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

AICA LES CHASSEURS UNIS St Jean d'Avelanne | St Albin de Vaulserre | St Martin de Vaulserre | Pont-de-Beauvoisin

■ FAITES CONNAISSANCE AVEC LES CHASSEURS

Texte de Noël REYNAUD Président Aica



Un peu d'histoire... L'association de chasse, bien nommée « les chasseurs unis », a été créée au détour des années 50, par les aïeux d'un certain nombre de chasseurs actuels. Elle avait permis, déjà à cette époque d'encadrer, sous couvert de la loi – le code rural –, la pratique de cette activité par la nomination de gardes-chasse chargés de la régulation des nuisibles, - *le renard ravageait les poulaillers des fermes encore très nombreuses* -, de favoriser la reproduction du faisan exclusivement sauvage (*le lâcher de faisans de tir était réservé aux chasses dites royales..*) et bien sûr de lutter contre le braconnage qui impactait lapins de garenne et lièvres de pays....

La notion de territoire était assez floue, elle suivait une logique agro-économique et correspondait à peu près aux zones couvertes par « les chasseurs unis » actuels, mais dans lesquelles les emprises urbaines étaient moindres, et dont la population était presque exclusivement, paysanne - *les ouvriers étaient souvent des double-actifs, à la fois paysan et salarié d'usine* -.

Le grand gibier était confidentiel, aucun chevreuil et les rares sangliers qui s'attaquaient aux cultures, étaient régulés sous couvert du « droit d'affût » dont bénéficiaient tous les exploitants agricoles. Cela dit, la reconnaissance d'autorité de ces associations de chasse relevait du bon vouloir de tout un chacun...

■ LA CHASSE DES TEMPS MODERNES, UN LOISIR...

La Loi n°64-696 du 10 juillet 1964 relative à l'organisation des associations communales et intercommunales de chasse agréées a transféré le « droit de chasse » des propriétaires de

terrains aux Acca/Aica agréées. Le « droit de destruction des nuisibles » en a été dissocié, il est resté attaché au terrain. Une zone de 150 mètres autour des habitations a été extraite de l'emprise des Associations agréées, la chasse peut y être pratiquée sous couvert d'une vigilance sécuritaire renforcée et en l'absence d'opposition du propriétaire du fond, ce qui est le régime courant.



■ ... ET DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

1 - La mise en valeur du patrimoine cynégétique et la réalisation d'actions en faveur de la protection et de la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats

2 - La prévention et l'indemnisation des dégâts de grands gibiers

3 – L'encadrement des pratiques de chasse par notamment, la préparation à l'examen du permis de chasser et la formation des chasseurs aux règles de sécurité.

■ DE L'AUSTÉRITÉ DES TEXTES À LA VITALITÉ DES ACTIONS DE L'AICA

Six mois par an de chasse de loisir et douze mois de mobilisation pour les missions de service public...voilà le rythme des activités des associations de chasse les plus dynamiques.

Outre les événements présentés sur les six affichettes, l'Aica doit assurer la régulation des « grands gibiers Sanglier & Chevreuil » qui ont la fâcheuse manie de s'attaquer aux cultures et aux récoltes (*plus de 50 journées de chasse collective en battue à 25*).

Des missions particulières dédiées aux quatre gardes chasse bénévoles de l'Aica pour réguler, sous couvert d'arrêté préfectoraux :

- les cormorans qui pillent les étangs
- les ragondins qui détruisent les

berges de ces mêmes étangs,

➤ les corneilles, renards et autres déprédateurs qui s'attaquent aux semis et aux élevages avicoles.

Ils opèrent une surveillance des comportements des sangliers, du lynx et du loup, ces deux derniers moins fréquents mais bien présents.

Les tâches administratives nécessitent un investissement en temps très conséquent.

La charge financière est énorme pour nos petites structures, entre indemnisations des dégâts (70 000€ en 5 ans en partie mutualisés), cotisations fédérales et fonctionnement local (15 000€ par an), le chasseur ne doit compter ni son temps, ni son argent.

**UNE PASSION DÉVORANTE...
N'EST-CE PAS ?!**



Moment festif au local associatif !

SIEGA : LA MAISON DE L'EAU !



Le futur bâtiment

PLANNING

Début des travaux : mars 2025 | Mise en service : mi 2026 | Coût : 4 560 000 € HT

Le Syndicat interdépartemental mixte des Eaux et de l'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA) assure la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire de 30 communes entre l'Isère et la Savoie.

Le Syndicat interdépartemental de l'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) assure quant à lui l'aménagement des cours d'eau et la prévention du risque d'inondations sur le bassin versant du Guiers (51 communes entre sur les départements de l'Isère et de la Savoie).

Ils occupent aujourd'hui un bâtiment, situé au 27 avenue Charles Pravaz, au centre de Pont-de-Beauvoisin.

Ce bâtiment regroupe des espaces tertiaires, des ateliers techniques, ainsi qu'un grand parking. Des bâtiments modulaires sont également implantés sur le parking afin d'offrir des surfaces tertiaires supplémentaires. L'espace disponible actuel est insuffisant et ne permet pas d'accueillir l'ensemble des postes de travail dans de bonnes conditions.

■ ENJEUX DU PROJET

L'opération de construction d'un nouveau siège présente des enjeux multiples.

➤ Des enjeux fonctionnels et architecturaux

- Offrir des espaces tertiaires adaptés aux effectifs actuels et prévisionnels, ainsi qu'à l'ensemble de l'organisation (syndicats et prestataires).
- Offrir des ateliers techniques correspondant aux besoins de l'activité des équipes techniques et du prestataire du SIEGA.
- Offrir un cadre de travail adapté et agréable à l'ensemble des salariés et élus.

➤ Des enjeux environnementaux

- Disposer d'un bâtiment exemplaire du point de vue environnemental (recours à des matériaux biosourcés, conception bioclimatique, etc.).
- Disposer d'un bâtiment et d'aménagements extérieurs exemplaires par rapport à la gestion des eaux.
- Disposer d'un bâtiment autonome en énergie.

L'opération devra permettre aux syndicats de disposer d'un bâtiment répondant aux besoins de leurs activités tout reflétant leurs valeurs notamment en termes de prise en compte de l'environnement.

Il sera situé avenue de la Folatière à la place de l'ancien Leader Price.

**PIZZERIA
BAR BRASSERIE**

L'ESCALIER

18 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
38480 PONT DE BEAUVOISIN
06 09 81 22 91

Sur place À emporter Livraison

Livraison de 19h à 21h30 sur Pont 38/73
2€ / plat

lescalierducentre
 Brasserie du centre
L'escalier

LE SIAGA AGIT POUR NOS RIVIÈRES !

Le SIAGA : un établissement public pour la ressource en eau, les cours d'eau, les milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Créé en 1993, le SIAGA, syndicat interdépartemental d'aménagement du Guiers et ses affluents, est un établissement public labellisé EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) depuis 2019. Il regroupe 4 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération (**soit 5 EPCI**) : les communautés de communes Cœur de Chartreuse, du Lac d'Aiguebelette, des Vals du Dauphiné, Val Guiers et la communauté d'agglomération du Pays Voironnais.

LE TERRITOIRE

Le bassin versant **Guiers-Aiguebelette-Bière-Truison**

Le SIAGA intervient sur les bassins versants du Guiers (incluant le sous-bassin d'Aiguebelette), de la Bièvre et du Truison-Rieu. Un territoire à la fois riche et fragile, dont les limites sont avant tout hydrographiques, c'est-à-dire déterminées par l'écoulement naturel des eaux.



+30 ans d'actions pour les rivières et les milieux aquatiques.

5 EPCI membres

3 contrats de bassin depuis 2000

1 programme d'actions £ de prévention des inondations

Le bassin versant Guiers-Aiguebelette-Bière-Truison est situé en région Auvergne-Rhône-Alpes, à cheval sur les départements de l'Isère et de la Savoie. Il s'étend du massif de la Chartreuse au sud jusqu'à la plaine rhodanienne de l'avant-pays savoyard au nord.

690 km²
de superficie

+270 km
de cours d'eau

12 km
de rivière labellisée
« Sites Rivière Sauvage »

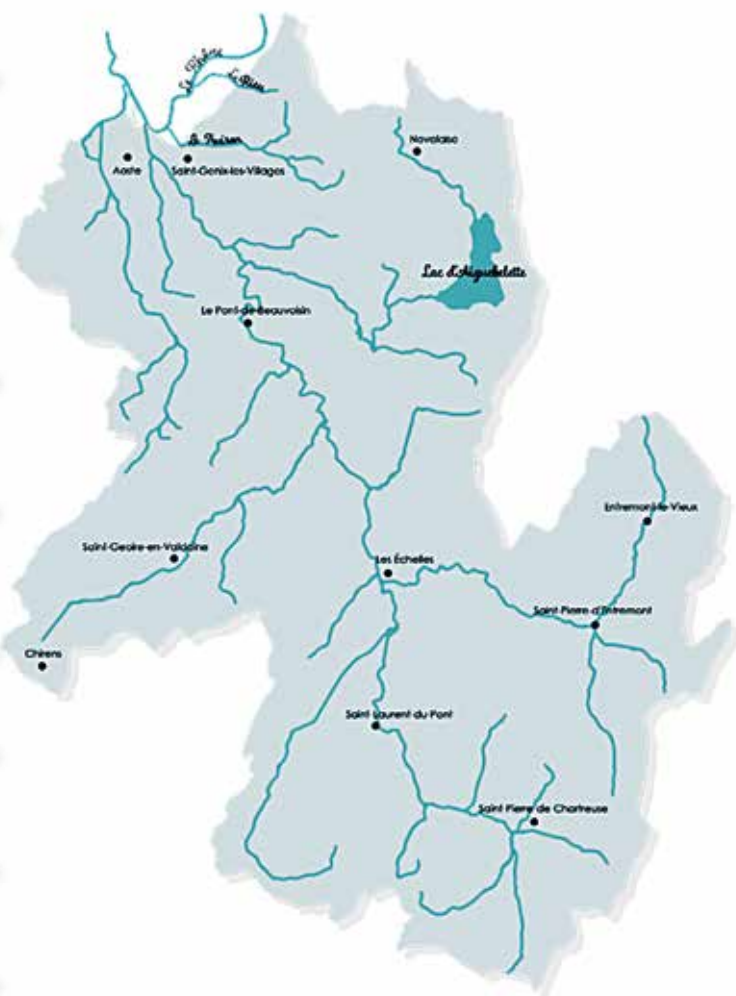
4 000 km
de zones humides

3 ÈME
lac naturel de France

1 parc naturel régional

58 communes

68.315 habitants



■ SES MISSIONS

Préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Depuis 2018, le SIAGA intervient dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. En fait, il exerce ce qu'on appelle la com-

pétence GEMAPI en représentation de ses 5 EPCI membres sur les bassins versants du Guiers, de la Bièvre et du Truison-Rieu.

Concrètement, le SIAGA mène des études et des travaux pour, entre autres, préserver la ressource en eau, entretenir la végétation des berges, restaurer et maintenir la continuité écologique pour les poissons ou les sédiments et aussi pour préserver et restaurer les zones humides. Il intervient aussi sur la prévention du risque inondation, sur le terrain après les crues si besoin, sur le maintien et la restauration des zones inondables et pour protéger les biens et les personnes exposés à un risque majeur d'inondation.

En plus de ces missions de préservation et de gestion, le SIAGA exerce aussi une mission d'animation et de sensibilisation, c'est-à-dire qu'il peut

organiser et mettre en œuvre des animations, y compris pédagogiques, et des actions de concertation sur la prévention des inondations et la gestion et protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le territoire.

Cette année, l'école Jeanne d'Arc et l'école Lucien Morard de Pont-de-Beauvoisin (38) participent aux animations pédagogiques proposées par le SIAGA et animées par des associations de préservation de la nature. Au programme : 3 demi-journées, dont une en classe et 2 sur le terrain, d'animations ludiques et pédagogiques pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Au total, sur la commune, ce sont plus de 150 enfants du CP au CM2 qui partiront à la découverte du grand cycle de l'eau !

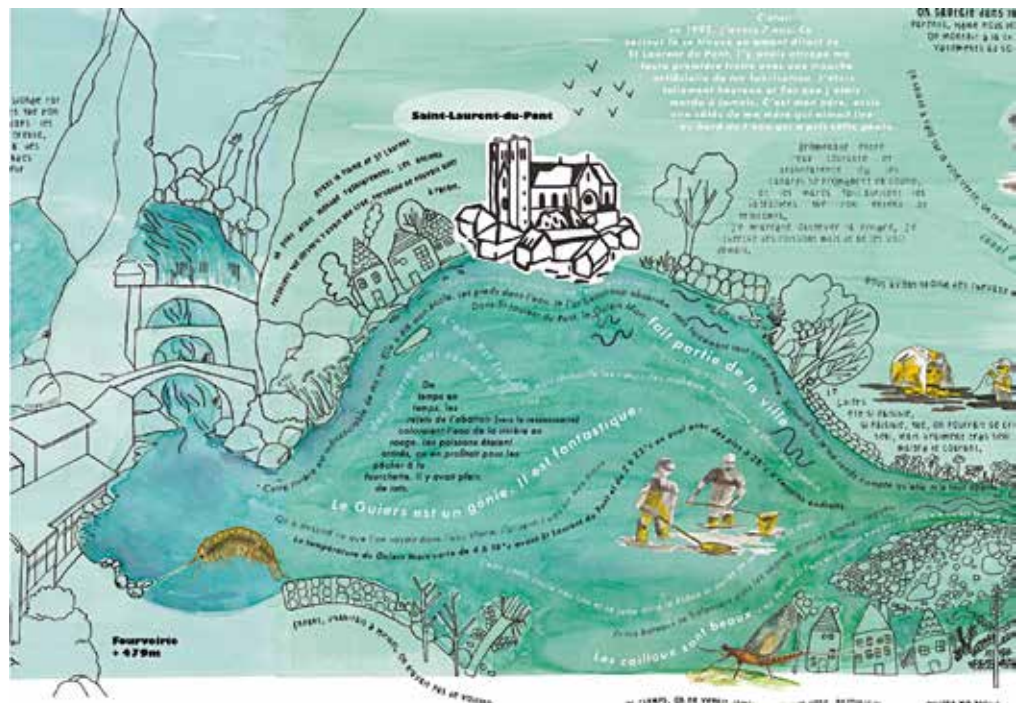


■ FOCUS SUR FOCUS SUR LA CARTE SENSIBLE DU GUIERS

Réalisée dans le cadre de l'Appel à projet Eau et participation citoyenne de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, co-porté par le SIAGA et le Parc Naturel Régional de Chartreuse, la carte sensible du Guiers représente près de 50 km de rivière, depuis la source du Guiers Mort jusqu'à la confluence avec le Rhône.

Plus de 200 dessins, écrits, photos et contributions ont permis à Ingrid Saumur et Erika Gervasoni de proposer une représentation collective de la rivière du point de vue de ses usagers : qu'ils soient natifs du territoire ou néo-arrivants, enfants ou adultes, experts ou promeneurs.

Cette carte sensible, d'une longueur de près de 7 mètres, permet de (re) créer du lien entre les habitants et leur rivière et de les sensibiliser aux enjeux liés à l'eau.



La carte sera exposée tout au long de l'année dans différents sites du territoire.

**POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ DU SIAGA,
RENDEZ-VOUS SUR WWW.GUIERS-SIAGA.FR
OU SUR LA PAGE FACEBOOK DU SIAGA
(@SIAGA RIVIÈRE GUIERS).**

LES « ZOOM » DU BULLETIN

QUELQUES ÉLÉMENTS CONCERNANT LES FINANCES MUNICIPALES

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

	Dépenses	Recettes	Résultats
INVESTISSEMENTS	1 038 544,99	1 168 973,94	139 428,95
résultat reporté 2022	-	132 735,71	132 735,71
Total	1 038 544,99	1 301 709,65	263 164,66
FONCTIONNEMENT	2 222 050,96	3 236 470,80	1 014 419,84
résultat reporté 2022	-	1 004 815,63	1 004 815,63
Total	2 222 050,96	4 241 286,43	2 019 235,47
FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENTS	3 260 595,95	5 542 996,08	2 282 400,13

LES TAUX D'IMPOSITION

ÉVOLUTION DES TAUX	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Taux moyens nationaux 2023
TH	7,56	7,56	7,56	7,56	7,56	7,56	24,45
FB (FONCIER BÂTI)	15,98	15,98	31,88	31,88	31,88	31,88	39,42
FNB (FONCIER NON BÂTI)	46,68	46,68	46,68	46,68	46,68	46,68	50,82

La réforme de 2021 a supprimé la TH (taxe d'habitation) des Communes. En compensation, l'Etat a transféré la TFB (taxe sur le foncier bâti) des Départements aux Communes, de sorte que le Taux de TF s'est vu augmenté automatiquement de celui du Département dès 2021.

MOT DU GROUPE D'OPPOSITION

Nous sommes toujours réduits à 100 mots par bulletin municipal, malgré nos demandes répétées, alors que nombre de municipalités françaises en attribuent le triple. Impossible ainsi de développer le moindre sujet; seulement signaler encore le manque de transparence et de concertation dans l'équipe municipale, avec des commissions globalement peu réunies. Concernant

le Conseil municipal, nous avons cependant obtenu en avril que les délibérations, avec leurs votes, soient désormais publiées sur le site 7 jours après la séance, conformément à la loi; pour connaître le contenu des échanges, il faut encore attendre le Conseil suivant (3 mois en moyenne)...

MÉDIATHÈQUE « LA TRAVERSÉE »

La médiathèque vous propose :

- › Prêt de documents divers (livres, jeux de société, CD, DVD, jeux vidéo et consoles, instruments de musiques...);
- › Un bar presse/numérique ;
- › Un espace public numérique avec mise à disposition de PC et tablette ;
- › Une ludothèque avec jeux et jouets sur place pour tout âge ;
- › Jeux vidéo sur place avec entre autres du rétrogaming.

Tarif

- › Adulte : 10 € (Résident dans les Vals du Dauphiné sur justificatif)
- › Tarif réduit : 5 € (pour les étudiants de – de 26 ans, les personnes attestant d'une allocation de base RSA, demandeur d'emploi et les personnes de + de 65 ans non imposables. Sur justificatif.)
- › Gratuit pour les moins de 18 ans
- › Collectivité éducative : gratuit ; Autre collectivité : 20€

Contact

- › 14 place du Professeur Trillat 38480 Pont-de-Beauvoisin
- › Téléphone : 04 74 83 59 00
- › Mail : mediatheque.latraversee@valsdu-dauphine.fr



Horaires d'ouverture

Toute l'année : ouvert les mardi et jeudi de 12h à 14h et de 16h à 18h.

Le mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Se renseigner auprès de la médiathèque pour la période de fermeture.

TABAC
OUVERT 7j/7
Lundi au samedi de 7h à 19h
Dimanche et jours fériés de 8 à 12h

LE REPUBLIQUE
LIBRAIRIE - SERVICES - TABAC
LOTO - VAPOTAGE - CADEAUX



7 place de la République - 38480 Pont de Beauvoisin
Tél/ Fax : 04 76 32 84 96

LE FOURNIL DE REMI
BOULANGERIE - PATISserie
CUISSON AU FEU DE BOIS



04.76.91.14.40
279, avenue de la folatière - 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN



04 76 37 33 90


Création & impression


Objets publicitaires


Signalétique


Textile

Pont de Beauvoisin
www.insolitpub.fr

LES ACTUALITÉS DU CENTRE HOSPITALIER YVES TOURAINE



Le Centre Hospitalier Yves Touraine de Pont-de-Beauvoisin est un établissement de santé dynamique, dédié à offrir des soins de qualité à toute la population de notre territoire.

Nous sommes heureux de vous présenter les dernières actualités de l'hôpital de Pont-de-Beauvoisin ainsi que les projets à venir pour 2024.

■ LES RÉALISATIONS 2023 :

En 2023, d'importants projets ont été réalisés afin d'améliorer les services de l'établissement et répondre aux besoins croissants de notre population :

➤ **Ouverture du nouveau Service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) :** 20 lits supplémentaires et un plateau de rééducation ont été ouverts pour une meilleure prise en charge des patients nécessitant une rééducation médicale et des soins spécialisés.

➤ **Ouverture de l'Hôpital de Jour de Gériatrie :** le CH Yves Touraine a ouvert un Hôpital de Jour de Gériatrie. Il s'agit d'une unité de jour dédiée aux patients âgés de plus de 75 ans. Ces derniers sont accueillis durant une matinée, un après-midi voire une journée complète, pour bénéficier de soins et d'examens nécessitant la proximité d'un plateau technique, sans pour autant nécessiter une hospitalisation complète.



Équipe de l'Hôpital de Jour Gériatrique

■ LES PROJETS POUR 2024 :

Pour l'année 2024, le Centre Hospitalier a encore de grandes ambitions pour renforcer son offre de soins et améliorer l'expérience de ses patients :

➤ **Travaux aux Urgences :** Les travaux du service des Urgences du CH de Pont de Beauvoisin ont débuté en octobre 2023 et se sont terminés en juillet 2024. L'objectif principal est d'offrir une expérience plus moderne, sécurisée et confortable aux patients. Ces travaux incluent la modernisation du service, l'amélioration de la prise en charge, le renforcement de la confidentialité des consultations et le rehaussement du confort hôtelier. Ces travaux permettront également l'intégration de la Maison Médicale de Garde au sein des locaux du service des Urgences, renforçant ainsi notre engagement envers une accessibilité accrue aux soins urgents.

➤ **Ouverture prochaine de l'Unité de Soins Palliatifs (USP) :** L'unité de soins palliatifs sera mise en place au 3^e trimestre 2024. Elle comprendra 10 lits dédiés pour offrir un accompagnement de qualité aux patients porteur d'une pathologie évolutive sévère. Une équipe spécialement formée prendra en charge les patients de l'USP, avec un souci constant du bien-être et du confort de chacun.

Ces initiatives contribueront à renforcer le rôle du CHPB en tant qu'Hôpital de Proximité et à mieux répondre aux besoins de santé de notre communauté.



Avant



Après

AAPMA

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'AAPPMA Guiers Thiers (Association Agréée de Pêche et de Protection des milieux Aquatiques est dirigée par Frédéric DUBOIS - Président, Florian PONSON - Trésorier, Lisiane DUBOIS - Secrétaire, Grégory DUBOIS - Vice Président.

Notre équipe est composée de 10 membres du conseil d'administration et de 6 gardes pêche particuliers, tous bénévoles.

L'association gère un domaine d'environ 70 km² qui s'étend sur 12 communes à cheval sur la Savoie et l'Isère. En tout 15 rivières ou ruisseaux affluents du Guiers, ainsi que l'étang de Reculfort situé à Pont de Beauvoisin Isère.

Le nombre de nos adhérents pour l'année 2023 s'élevait à 334.

Nous avons une large mission de protection des rivières et des ruisseaux comme par exemple :

- traitement des embâcles et entretien lorsque les propriétaires riverains ont signé les baux de pêche avec l'AAPPMA

- gestion des pollutions en lien avec l'ONF, la fédération de Savoie, la DDT, les communes et tous les acteurs concernés directement par la protection de la faune et la flore.

- le repoissonnement des rivières

Nous travaillons sur un projet de protection de la truite fario sur le Thiers.

Depuis 2023, nous avons créé une APN (Atelier Pêche Nature) qui est une école de pêche ouverte à toute personne enfant ou adulte souhaitant apprendre et progresser dans les techniques de pêche. Des animations occasionnelles sont également organisées dans le but de promouvoir la pêche.

L'AAPPMA est propriétaire de l'étang de Reculfort, qui est un étang privé dans lequel vous pourrez prendre plaisir à pêcher les poissons blancs, les carnassiers et la truite.



TOUTES LES INFORMATIONS ET LES RÉGLEMENTATIONS SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

<https://aappmaguiersthiers.wixsite.com/aappma-guiers-thiers> **ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK** Aappma Guiers Thiers

LES « ZOOM » DU BULLETIN

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES





LES « ZOOM » DU BULLETIN

FÉLICITATION

Félicitations à notre talentueux sculpteur **Philippe Gilbert**, **Meilleur Ouvrier de France**, qui a remporté le 1^{er} prix du concours de sculpture sur bois en bas-relief à Albiez !

Tout au long de cette journée, il a démontré son incroyable maîtrise de l'art du bois, nous émerveillant par son talent et sa créativité.

Bravo Philippe !



Atelier de sculpture sur bois

Philippe GILBERT M.O.F.

77 & 81 rue de Lyon
38480 Pont de Beauvoisin

Tel : 04 76 32 81 85
ou 07 82 30 85 12

www.artsurbois.com

RECRUTEMENT

**LES SAPEURS-POMPIERS DE PONT DE
BEAUVOISIN ISÈRE
RECRUTENT !!**

Contactez le 06 98 40 82 68 ou
gn.lepontdebeauvoisin.chef@sdis38.fr



**Votre constructeur de maisons
individuelles depuis 1971**



MCALPES
MAISONS & CHALET DES ALPES
www.mcalpes.com

30 Avenue Charles Gabriel Pravaz - 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN - 04 76 93 29 20 -
mca.pontdebeauvoisin@mcalpes.com

Bienvenue chez vous !



04 76 37 20 32

8 place de la République
38480 Le Pont-de-Beauvoisin

www.agencedunivolet.com



- Ecoute des besoins
- Proximité et transparence
- Choisissez la sécurité pour votre projet

**MAGNETISEUR
COUPEUR DE FEU
Laurent PRAGET**

Sur rendez-vous :
04 76 55 18 66 - 06 17 29 58 09

3 place de la République
38480 LE PONT-DE-BEAUVOISIN



www.magnetiseuriseresavoie.com

Les Perles de Chanah
Créateur de bijoux en perles de verre



OUVERT le 1^{er} samedi du mois et sur RDV.
De mi-novembre à Noël ouvert tous les
samedis et dimanches matin.

3 place de la République
38480 LE PONT-DE-BEAUVOISIN
06 17 29 58 09



[les.perles.de.chanah](https://www.instagram.com/les.perles.de.chanah)



Art Verroterie Chanah

RETOUR EN IMAGES SUR LES FESTIVITÉS

LE 28 JUIN
PONT EN MUSIQUE



LE 19 JUILLET
CINÉMA DE PLEIN AIR



LE 20 JUILLET
BAL ET FEU D'ARTIFICE

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR :

Balade caritative dans le cadre d'octobre rose, le 26 octobre

Repas des aînés le 24 novembre

Week-end "Ponds & Lumières" les 7 et 8 décembre



RÉPAR'CAFÉ

Une animation organisée par l'Espace de Vie Sociale d'Acty Initiatives en collaboration avec la Recyclerie du Guiers.

Elle a lieu **tous les derniers samedis du mois de 9h à 12h** (sauf décembre, juillet et août) et est animée par un groupe de bénévoles particulièrement doués !

Il est à noter que celle du mois de mai a été un spécial Répare Vélo.

L'objectif est de limiter les déchets et de valoriser l'économie circulaire, de faire du lien social et de solidarité ainsi qu'augmenter le pouvoir d'agir des habitants. Pour exemple, en deux samedis, nous avons évité 148 kg d'appareils électroménagers de partir à la déchèterie.



SUR LE MARCHÉ DE PONT DE BEAUVOISIN cet été, 2 animations conviviales et fruitées

Retour sur les 2 éditions de l'Été au Marché à Pont, des animations pour tous et gratuites, organisées par les 2 communes de Pont de Beauvoisin Isère et Savoie, en partenariat avec l'association M'Ton Marché et la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné.

Le 22 juillet et le 26 août c'est un moment convivial et fruité qu'on pu apprécier les consommateurs du marché et du centre-ville, avec un jeu d'estimation du poids de la pastèque, des distributions de fiches recettes sucrées et salées à faire avec les produits du marché, des coloriages et des jeux pour les enfants.

A gagner, un panier garni offert à chaque édition par les commerçants du marché :

- Youssef Primeurs – Des fruits et légumes
- Ryan Primeurs – 1 plateau de nectarines
- Garnodier Fromages – 3 St Marcellin



➤ La belle entaille – Affuteur rémouleur – Fabien Azzalin – 1 abonnement d'un an d'affutage

➤ Chez Phone Rôtisseur – Traiteur asiatique et rôtisseur – 1 poulet et des pommes de terre rôties + 1 bon d'achat de 14 €

➤ Djelti Djamel – vêtements pour hommes – 2 polos pour homme / 1 T-shirt

L'occasion d'animer le marché, de communiquer sur sa présence et ses commerçants et d'orienter les clients vers les commerces du centre-ville.



Sur le stand, beaucoup de Pontois mais aussi des touristes venus faire leurs courses et découvrir Pont de Beauvoisin.

Les paniers garnis ont fait des heureux, une famille de touristes venus de Metz en juillet et une habitante de Pont Isère en août, qui étaient tous ravis de découvrir les produits offerts par les commerçants. Merci à eux de les avoir gâtés.

Marché de Pont de Beauvoisin – Produits frais et manufacturés : tous les lundis de 8h à 13h, devant la Mairie et sur la Place du Bourg-Neuf.

RECRUTEMENT D'UN « MANAGER DE CENTRE VILLE »

En septembre 2023, consécutivement à la signature de la convention cadre « Petites Villes de Demain », les deux communes de Pont-de-Beauvoisin ont embauché, à leurs frais et avec une répartition du coût salarial de 60% pour Pont 38 et 40% pour Pont 73, un **Manager de Centre-Ville**. Le but de ce recrutement était double :

1) Répondre à une demande des artisans et commerçants pontois qui souhaitaient avoir un interlocuteur qui puisse être l'interface entre eux-mêmes et les élus des deux communes,

2) Répondre à une volonté communale de redynamiser le centre-bourg, d'accompagner et de soutenir les artisans et commerçants, par la création d'un guichet unique pour accueillir les porteurs de projets.

Alors, une feuille de route a été donnée avec, principalement, les points suivants :

- rencontrer tous les commerçants du centre-ville et se faire connaître d'eux,
- établir un diagnostic de l'offre commerciale,

➤ répertorier tous les locaux vacants (bourse aux locaux vacants) ainsi que les locaux occupés,

➤ rencontrer tous les acteurs locaux (collectivités locales, territoriales, chambres consulaires...),

➤ mettre en place une subvention municipale (Pont Isère) s'adressant à tout porteur de projet de moins de 10.000 €,

➤ impliquer les commerçants et s'impliquer personnellement dans l'organisation d'événements commerciaux.

Dans ce travail, le manager est aidé par 4 référents communaux (2 adjoints isérois et 2 adjoints savoyards). En quelques mois, les actions suivantes ont été menées :

➤ état des lieux et réflexion concernant le marché forain du lundi matin, étude menée conjointement avec des élèves du lycée du Guiers Val d'Ainan,

➤ rencontre systématique de tous les commerçants avec la création et diffusion de pages Facebook et

Instagram qui mettent en valeur, toutes les semaines, des commerçants pontois (sédentaires ou non) avec mention de leurs actions promotionnelles,

➤ implication systématique des commerces lors des animations locales (8 décembre, Pont des Femmes, Balcons fleuris, Pont qui danse, Pont en musique, 14 juillet...),

➤ accueil et accompagnement des demandeurs de subventions communales et régionales (environ 40 commerçants intéressés à ce jour),

➤ montage et instruction de 15 dossiers de demande d'aide. À l'heure actuelle, 1 dossier a déjà été accepté (Restaurant Infini Mets), 3 dossiers sont en cours d'instruction en Isère, 1 dossier en cours d'instruction en Savoie, 8 dossiers sont en attente de finalisation et malheureusement 2 dossiers ont dû être refusés car ils ne correspondaient pas aux exigences régionales et/ou communales.

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

ASSOCIATION	PRESIDENT	TEL	MAIL
AAPMA (association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de Pont de Beauvoisin / La Broidoire)	DUBOIS Frédéric	06 86 99 76 14	aappma.guiers.thiers73@gmail.com
ACADEMIE PONTOISE D'AIKIDO	GODIN Karl	06 13 34 00 39	aikido.pont@gmail.com
ACTIFORM	BARD Frank-Johan	06 09 61 53 38	
ADICAE	ROLLAND-DURAFOUR Martial	06 09 11 49 56	rolland.durafour@gmail.com
AICA CHASSEURS UNIS	REYNAUD Noël	06 16 12 48 72	noel.reynaud@colletentreprise.eu
ALCA	JACQUET Eveline	06 89 38 11 55	jac.eve1949@hotmail.fr
ALP	DEBAUGE Véronique	04 76 37 10 10	veronique.debauge@ac-grenoble.fr
AMBRE SERVICES	SOUVIGNET Michel	06 78 73 56 47	grolleah@gmail.com
AMI CYCLO PONTOIS	ARNOUIL Jean-Michel	06 84 62 30 33	jmarnouil@gmx.fr
AMICALE DE LA QUIETUDE	ROUDAGNAC Christine	06 84 87 48 90	lacialabre@orange.fr
AMICALE DES DONNEURS DE SANG VALLEE DU GUIERS	DELIONS Olivier	06 30 28 05 18	olivierdelions@orange.fr
AMIS DE LA COUNTRY (Les)	VANOVERFELD Pascal	06 50 94 25 21	pascal.vano38@gmail.com
AMIS DU TOGO (LES)			dr.jy.michel@gmail.com
AMITIÉ SOLIDARITÉ CACHEMIRE	LAGRANGE Odile CHAMBON Françoise	06 22 39 61 09	odile50@aol.com
ANACR	VANDEL Michel	04 76 32 84 75	mic.vandel@orange.fr
APEL COLLEGE JEANNE D'ARC	CHABOUD Elodie	06 58 51 42 53	apel.jda38@gmail.com
APEL ECOLE JEANNE D'ARC	LABROUSSE Hélène	06 82 13 59 82	appel.jda38@gmail.com
APPRA (Amis Philatélistes polaires)	FÉLIX Pascal	06 86 96 14 98	nanuk6901@gmail.com
AS LYCEE PRAVAZ	VERNET Lionel	04 76 37 10 10	lionel.vernet@ac-grenoble.fr
ASLP FUTSAL	BERNIER Didier	06 31 44 41 49	didierbernier3738@gmail.com
ASPR - ASSOC. SPORTIVE PONTOISE RETRAITES	AUBERT Alain	06 15 02 23 18	contact@aspra-rando.com
ASSOCIATION DU JUSTE MILIEU	SELMANE Karim	06 52 21 02 43	karim.selmane@yahoo.fr
ASSOCIATION JUMELAGE PONT ERBACH	VANDER-BAUWHEDE Sylvie	07 88 78 72 55	svanderbauwhede@yahoo.fr / boisson.denis@wanadoo.fr
ATELIER MUSICAL PONTOIS	ARMANET Yves	06 79 62 32 70	ateliermusicalpontois@gmail.com
BADMINTON PONTOIS	TIELIE Alexandre	06 95 12 06 30	alexandreliet73@gmail.com
BANDO PONTOIS (self défense)	CURTIL Isabelle	06 89 95 95 77	icurtil@yahoo.fr
BOULE SPORTIVE PONTOISE	BERNERD Didier	04 76 32 11 28	didier-bernerd@orange.fr
BOXING CLUB PONTOIS	DJEHICHE Farid	04 76 31 74 81 ou 06 76 31 60 21	pontoisboxingclub@gmail.com aziz.arbia.aa@gmail.com / pascale.ravenel@free.fr
CAPTT TENNIS DE TABLE	SUISSE GUILLAUD Gilles	06 42 16 14 38	gile.swisse-guillaud@wanadoo.fr
CHŒURS DU GUIERS (LES)	MEUNIER-CURTINET Martine	06 85 79 35 63	martinebartoletti@gmail.com
CLUB AMITIES PONTOISES	THEVENOUD Nicole	04 56 22 33 52	nthevenoud@gmail.com
COMITE DES FETES	MEDIMEGH François	06 60 15 34 73	cdf.pontois@gmail.com
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE (OCCE)	LAFRANCESCHINA Stéphane	09 79 26 98 44	ad38@occe.coop
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	LAFRANCESCHINA Stéphane	04 76 51 00 21	ce.0380874u@ac-grenoble.fr
CORPS ACCORD	RIVOIRE Maryse	06 24 54 26 23	marivoire@free.fr
CROIX ROUGE FRANCAISE	AIMONETTI Christianne	06 50 19 58 83	christiane.aimonetti891@orange.fr
EDUC'ATI LYCEE PRAVAZ (Atelier Motocycle)	MARTINET Jérôme	06 64 14 90 41	jerome.martinet@ac-grenoble.fr
EMMY FA SOL	LABET Jean-Claude	06 19 80 08 14	jess.labet@free.fr
ENRAGES DU BITUME (LES)	BERAUD Ludovic	06 12 23 91 52	ludo80du38@gmail.com; lesenragesdubitume@gmail.com
ENVIE2SCRAPS	COMMANDEUR Nathalie		envie2scraps@gmail.com
ESPERANCE - TWIRLING CLUB CHIMILIN	COMTEGAZ Odile	06 71 59 99 63	odile.esperance@wanadoo.fr
ESPILONEA	BEVILACQUA Anne	06 74 03 16 28	choune.ostorero@epsilonea.fr
FA SI LA DANSER	CUELLAR Henry	06 50 09 10 02	association.fasiladanser@outlook.com
FIL EN AIGUILLE (DE)	GIRERD Hélène	06 37 13 63 68 ou 04 76 31 84 63	denise.girerd@orange.fr
FNACA	ROTONI René	04 76 37 26 10	
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE LE GUILLON	DUCROUX Marine	06 25 24 06 45	marine.ducroux@ac-grenoble.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

ASSOCIATION	PRESIDENT	TEL	MAIL
GRAIN D'AILE (Assistantes maternelles)	PAGNIEZ Simone	04 86 11 35 88	fd.isere@famillesrurales.org
GROUPE FOLKLORIQUE LES MAGNAUDS	CHABOUD Roland	04 76 37 06 59	chaboudrenee@yahoo.fr
GYM ET MUSCULATION			marie-claude-portier@orange.fr
GYM FIT	RICORDEL Sylvain	06 82 54 49 12	valdinguer@yahoo.fr
GYM LA SENTINELLE	BARRET Gilles	06 74 83 91 45	gilles.barret@isere.fr
GYM PLUS SERENITE (GPS)	MONIN Josette	06 79 98 26 00	moninjosette@orange.fr
GYMNASTIQUE FEMININE DE PRESSINS	NEYTON Pascale	06 37 78 89 27	Pascale.neyton@neuf.fr
IFKC - Karaté Full Contact	GREGORIO Albert	06 09 81 22 97	gregorio.ajp@gmail.com / president@ikfodugiens.fr
IKEBANA	FAURE Monique	06 71 34 58 52	ikebanapressins@orange.fr
ISACTYS			animation@isactys.com
ISP BASKET	SCHAEFERS Claire	06 18 88 07 77	cvdkschaefer@gmail.com gavend.didier@orange.fr
JALMALV SAVOIE	MARIN-CUDRAZ Christine	07 83 49 91 54	christine.marin-cudraz@akeonet.com
JS POMPIERS	DURET Christophe	06 58 45 14 28	christophe.duret@sdis38.fr
JUDO YOGA CLUB DE CHARTREUSE	DUSSERT Pierre	04 76 31 13 59	jc.chartreuse@gmail.com
KUNG FU VALLONS DU GUIERS	VALLIN Sylvie	06 59 36 43 31	kf.vallonsdugiens@live.fr
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	BERGER François	04 76 47 63 63	cd38@ligue-cancer.net
MAISON (LA)	BERTHARION Marie-Christine	06 07 74 69 16	bertharion@yahoo.fr laimaisondelagare38@gmail.com
MUSEE DE LA RESISTANCE	GLANDUT Georgette	04 76 37 30 80	georgette.glandut@gmail.com
OBJECTIF IMAGES	LAZARETH Jean-Etienne	06 61 61 34 30	jelazia@yahoo.fr fjv1@free.fr
PONTS TENNIS DOMESSIN	LADON Sarah	07 60 41 64 38	sarah.ladon@gmail.com ponts.tennis@fft.fr
PREMIER DE CORDEE	MARTHE Benoît		grimpeur073@gmail.com
REBATHIERE JUMP	ESTERMANN Tiphaine	06 30 53 87 78	haras.larebathiere@wanadoo.fr
RESA	Claude FILIAS		Asso-resa@gmail.com
RUGBY CLUB DE CORBELIN	CROVIGNEAU Henri	06 50 20 20 40	Rccorbelin.secretaire2@gmail.com
SE DANSER	MIROUSE Robert	06 50 66 31 32	alicesedanser@gmail.com
SKI CLUB DU GUIERS	VAN STYVENDAEL Aymeric	06 16 13 82 82	skiclubdugiens@yahoo.fr avanstyvendael@yahoo.fr
SOEURETTES DU 38 (Les)	DURAFFOURG Sandra	06 89 94 48 72	sandra.duraffourg77@gmail.com essoeurettesdu38@gmail.com
SOU DES ECOLES LAIQUES			line_526@hotmail.fr
SOUVENIR Français	GUIGNER Frédéric	06 87 17 76 98	frederic.guignier@gmail.com
SPORTS ET ANIMATIONS MULTIPLES	MICOUD Christian	04 76 32 80 54	Christian-micoud1@orange.fr
TANGO ARGENTIN			eric&arlette@tangoneon.fr
TIREURS DE MONTFLEURY	SAVOYE Christian	06 25 72 62 65	Tireurs.montfleury@gmail.com
TOUR DE DANSE	DUBONNET Bruno	06 64 90 31 20	tourdedanse@gmail.com
UNION DES COMMERCANTS PONTOIS	BASSETTE Luc	06 80 53 38 74	l.bassette@agencedunivolet.com contact@majalys.fr
US PETANQUE	BIOLLEY Lucien	06 03 41 99 61	lucienbiollet@orange.fr \$cl38-0301@francepetanque.com
USP FOOTBALL	MERCIER Patrick	06 08 21 63 08	favierjp@hotmail.fr
USP JUDO	CUSUMANO Laurent	06 50 68 64 11	cusu@laposte.net
USP NATATION	PINET Chantal	04 76 37 70 40	alainpinet@free.fr / uspnatation@laposte.net
VOLLEY BALL PONTOIS			volleyball.pontbeauvoisin@gmail.com

ÉTAT CIVIL 2023



NAISSANCES 2023	Dates
BARRETO Elvio	06/01
BLASUTTO SERVONNAT Valentina	29/01
RIGAL Ethan	22/02
GÜVERÇİN Yakup	05/03
LATTARD dit AUDOUAL Matis	09/03
BERTIN SADEG Kessy	12/03
GAILHOT Mahe	31/03
COLLIN Daryl	24/04
BEN FREDJ Sarah	07/05
DESSEREE Ninon	10/06
SCHAPMANN Tyana	14/06
PEAQUIN Victoria	01/07
GOSLIN Zélie	04/07
MEUNIER-CURTINET Zoe	09/07
CORDONNIER Olivia	11/07
DA PONTE Alessandro	21/07
BOUVIER Matheo	31/07
BOUDOT BATISTA Mae	07/08
TIRARD Soanne	26/08
MARQUES Enzo	18/09
COURTY LUCOTTE Sarah	23/09
JARDIN Sohan	30/09
SAHRE Emna	03/10
DA SILVA AZEVEDO Alessandro	30/09
PROST Isaiah	12/10
GABET HODGES Hanae	10/11
ANTUNES THIMOTHE Liana	10/11
ALLEGRE Ciara	22/11
LECLAIRE Mae	26/11
VIET Alessio	01/12
ROUX MOREIRA Emy	07/12
IMPEDOVO Melanie	09/12
ZEGHOUANI Rami	11/12
GRAS Mahe	28/12

MARIAGES 2023	Dates
NONNE Stephane et HENDERYCKX Samantha	28/01
FLACSU Boris et MANSOZ Lise	09/06
BARRANCOS Loïck et BEN FRAJ Syrine	24/06
FARAMAZ Gaétan et GIRAUD Lisa	24/06
HADJ LARBI Samy et SAADI Chayma	24/06
BAYLE Charlène et FINET Céline	22/07
FRANC Pascal et PINET Elisabeth	12/08
PISTORELLO Julien et Melinda SIMONE	12/08
BAHMED Hichem et BRUNEL Naomi	30/09
RAHMOUNI Kalis et JORIN Andrea	07/10





DÉCÈS 2023	Dates
ASTIER Danielle, Florence, Blanche	04/01
BOTTE Aubert, Emile	07/01
REY Bernard, Georges, Henri	08/01
FROMONT Jean Baptiste	27/01
DZIURLA {MACKOWIAK} Helene	07/02
BRIZARD (BOREL) Augustine Josephine Etiennette	21/02
GUERAUD Joel	28/02
HUSS Jean, Auguste, Eugene	10/03
NGUYEN THI THANH {TRICHARD} Elisabeth	22/03
NAYRAND Jean, Rene	24/03
GOIJON Pascal	12/04
GRANGE Aime Michel	13/05
FAVRIN Leopold François Joseph	13/05
GULLOTTO (FRANCO) Nunziata	16/05
DIMET (GRUMEL) Marguerite, Jeanne	19/05
GONON Maurice Marcel Joseph	22/05
FOURNIER Daniel Maurice	20/05
RASTELLO Yves, Georges, Dominique	26/05
TSAKIRAKIS Jordanis	18/06
GODOY (CARPILLO) Angele	17/06
LIMBOURG (FAIZANT) Janine, Angele	22/06
GAUVIN (GRONDIN) Marguerite	23/06
GAUSSE (SANCHEZ) Yvette, Pierrette	07/07
BERTHET Gilbert Jean	10/08
SCHAERER Nicolas Pierre Daniel	19/08
MICOUD Albert, Michel	20/09
ROZET Bruno Roland	01/10
GUTIERES Joseph Albert	15/10
CERVELLIN Victor Jean	22/10
REVERON (GAVEND) Odette Christiane	03/11
PERRET Jean Claude Victor	03/11
FREMION Josiane	04/11
GALLIEN (DREVON) Monique Claudette Marie	07/11
GERBELOT-BARILLON (TOURANCHEAU) Madeleine Louise	08/11
BUDILLON-RABATEL (BESSON) Colette, Maryse	24/11
PIN Alice Maria	03/12
ALLEMAND Françoise, Chantal, Yvette	05/12
BERGER (GUERRE-GENTON) Renée Leonce	08/12
BOUTTAZ Jean, Benoît	17 /12
HAMZA (DJEBALI) Nasria	19/12



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

3 bis, avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont de Beauvoisin
04 76 37 00 10
accueil@mairie-pontdebeauvoisin38.fr

■ HORAIRES

Lundi : 8h - 12h

Mardi :
8h - 12h et 15h30 - 17h 30

Mercredi : 8h - 12h

Jeudi :
8h - 12h et 15h30 - 17h30

Vendredi :
8h - 12h et 13h30 - 16h30

■ Retrouvez votre Mairie :

www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr
Facebook @mairiepont38480

HORAIRES DÉCHÈTERIES

■ Saint-Genix-sur-Guiers

Lundi : FERMÉ / 14h - 17h20
Mardi : 9h - 11h50 : FERMÉ
Mercredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Jeudi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Vendredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Samedi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20

■ Les Abrets en Dauphiné

Lundi : FERMÉ / 14h - 17h20
Mardi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Mercredi : 9h - 11h50 / FERMÉ
Jeudi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Vendredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Samedi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20

■ Les Abrets en Dauphiné

Lundi : FERMÉ / 14h - 17h20
Mardi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Mercredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Jeudi : 9h - 11h50 / FERMÉ
Vendredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Samedi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20

**LES DÉCHÈTERIES SONT
FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.**

www.syclum.fr

TRAVAUX DE JARDINAGE & BRICOLAGE

Rappel :

Le brûlage à l'air libre est interdit

Horaires des travaux de jardinage et
bricolage utilisant des appareils :

■ Jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

■ Samedis :
de 9h à 12h et de 14h à 19h

■ Dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

PHARMACIES

■ Pharmacies de garde :
www.servigardes.fr

